

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°29/2023

Séance Ordinaire du 24 mai 2023

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt et trois, le vingt-quatre mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance :

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri, ROUSSEAU Charline, HAMMOUDA Jeannine, BRUNET François, STEPPE Virginie, CRUANAS Pauline, GHIRELLO Jean-Louis, DURAND Christophe.

Procurations : CHANCHO Jean-Marie à BROSSEAU Sylvie

Absent : /

Date de la convocation :

19/05/2023

**OBJET : SUBVENTION ANNUELLE A L'ASSOCIATION ZEST CANTON DU RIBERAL
– ANNEE 2023**

Monsieur le Maire dit à l'Assemblée que l'association « Zest Canton du Ribéral » représentant les commerçants, artisans, entreprises et professions libérales du Canton du Ribéral sise 7 rue du Ribéral 66240 SAINT-ESTEVE, sollicite pour l'année 2023 une subvention auprès de la commune. Il propose de reconduire la subvention annuelle habituellement attribuée à cette association à savoir 200 €.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le versement d'une subvention annuelle pour 2023 d'un montant de 200 € (deux cents euros) à l'association « Zest Canton du Ribéral » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, le Maire et le Secrétaire de séance ont signé au registre.

Le Maire,

Alain DARIO



Classement issu de la nomenclature « ACTES » 7.5.3 subventions accordées à des associations